

■ **Le moine boissons du Gros-de-Vaud Sàrl**, à Bottens, CH-550-1043755-5, commerce de boissons (FOSC du 25.04.2005, p. 14/2806492). Le capital social de CHF 20'000 a été libéré ultérieurement à concurrence d'un montant de CHF 10'000. Statuts modifiés le 14 juillet 2009. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration de la gérante du 14 juillet 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Le capital social de CHF 20'000 se compose maintenant de 200 parts sociales de CHF 100. Ruch Georgette détient désormais 180 parts de CHF 100 et Giddey Gilberte 20 parts de CHF 100. Giddey Gilberte, qui n'est plus associée, cède ses 20 parts de CHF 100 à l'associée-gérante Ruch Georgette, désormais titulaire de 200 parts de CHF 100. Communications aux associés: par écrit ou par courriel.  
Registre journalier no 12252 du 22.07.2009  
(05165184 / CH-550.1.043.755-5)